



AIDE-MÉMOIRE SAISONNIER AUTOMNE

INSPECTION ET ENTRETIEN DE VOTRE MAISON

À l'automne, quelques gestes à poser pour bien préparer la maison à résister aux rigueurs de l'hiver.

À L'EXTÉRIEUR



Nettoyez et inspectez la toiture:

- couverture du toit;
- solins métalliques;
- puits de lumière;
- joints d'étanchéité;
- etc.

Enlevez les feuilles et les débris; dans le cas d'un toit plat, voyez à ce que rien n'obstrue le drain et la crépine qui le protège.

Vérifiez l'état de la cheminée (maçonnerie, métal, ancrages et chapeau ou couronnement). Assurez-vous que rien ne s'y est logé, par exemple une branche ou un nid d'oiseau. Procédez au ramonage si nécessaire ou si cela n'a pas été fait au printemps.

Retirez les feuilles et autres débris des gouttières et testez la solidité de leurs ancrages.

Pour savoir si le tuyau de descente est obstrué, versez-y de l'eau. Veillez à ce que celle-ci soit rejetée à bonne distance de la fondation.

Débarrassez les puits de fenêtre (margelles) de tout déchet pouvant nuire à leur bon drainage.

Dégagez la charpie ou la poussière pouvant empêcher le clapet des bouches d'évacuation d'air de se refermer de manière étanche.

Clapets à vérifier:

- sècheuse;
- hotte de cuisinière;
- ventilateur de salle de bains;
- échangeur d'air;
- etc.

Inspectez attentivement les fondations. S'il y a lieu, colmatez les fissures dans le béton pour prévenir toute infiltration d'eau.

Corrigez au besoin la pente du sol autour de la maison pour que l'eau de ruissellement en soit écartée.

Jetez un œil au revêtement extérieur. Il doit être en bon état et solidement fixé au bâtiment pour affronter l'hiver.

Corrigez au besoin le scellant extérieur autour des portes et fenêtres.

À L'EXTÉRIEUR



Si vous avez une thermopompe, assurez-vous que l'appareil est stable et que rien ne gêne son alimentation d'air. Enlevez la végétation envahissante autour.

Si la thermopompe a plus de 5 ans, faites vérifier son bon fonctionnement annuellement par un spécialiste.

Réparez les fissures et nids-de-poule dans l'asphalte de l'entrée d'auto: vous préviendrez ainsi les infiltrations d'eau lors des cycles de gel et dégel.

Tonte d'automne : si des feuilles mortes jonchent le sol çà et là, ajustez la tondeuse en mode déchiquetage, afin d'enrichir naturellement la pelouse. Avec le balai à feuilles, recouvrez aussi de feuilles mortes vos plates-bandes de vivaces. Ramassez tout le reste pour le compostage domestique ou communautaire.

Vers la fin octobre, tondez la pelouse une dernière fois à 5 cm.

Versez du stabilisateur à essence dans le moteur de la tondeuse au moment de la remiser pour assurer un démarrage sans ennui le printemps prochain. Voyez aussi à l'aiguisage de la lame, de même qu'au nettoyage et à la lubrification des autres outils de jardinage.

Installez les protections hivernales sur les plantes, arbustes et arbres — mais pas avant que le sol ne soit gelé.

Débranchez, videz et rangez les tuyaux d'arrosage. Assurez-vous que leur conduit et le robinet d'alimentation ne seront pas vulnérables au gel. S'il y a lieu, purgez-les.

Vidangez le système d'irrigation automatique; purgez-le à l'air comprimé.

Si vous avez une piscine, une fontaine ou un bassin d'eau :

- abaissez le niveau de l'eau de la piscine à environ 30 cm (1 pied) sous l'écumoire;
- débranchez et vidangez les tuyaux pour les ranger;
- purgez le moteur avant de le remiser au chaud;
- enlevez puis nettoyez les pompes et boyaux des bassins de poissons, fontaines et autres avant de les entreposer à l'abri du gel.

Sortez du cabanon de jardin tous les produits susceptibles d'être altérés par le froid (peinture, engrais, pesticides, produits de nettoyage, etc.).

Protégez ou remisez le mobilier de jardin.

Nettoyez le barbecue, couvrez-le ou rangez-le pour l'hiver.

Entreposez la bonbonne de gaz propane à l'extérieur (oubliez le cabanon ou le garage!), en position verticale, sous une enveloppe ou une bâche, pour qu'elle soit à l'abri des chocs, des intempéries, des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur.

Remplacez les ampoules des luminaires extérieurs.



À L'INTÉRIEUR



Nettoyez les tapis, moquettes, rideaux et stores ainsi que le tissu des fauteuils et divans.

Appliquez un fini approprié sur les meubles en bois (huiles naturelles ou cire d'abeille).

Lubrifiez la pompe de circulation du système de chauffage à eau chaude et purgez l'air des radiateurs.

Nettoyez ou remplacez le filtre du générateur de chaleur à air pulsé.

Enlevez les grilles des bouches d'air chaud et des conduits de reprise, et passez l'aspirateur à l'intérieur des conduits. Si nécessaire, faites nettoyer les conduits de chauffage.

S'il y a lieu, demandez à un entrepreneur licencié de nettoyer le système de chauffage central et de procéder à sa mise au point.

Faites l'entretien de l'échangeur d'air ou du ventilateur récupérateur de chaleur (VRC).

Nettoyez l'humidificateur portatif ou, le cas échéant, celui qui est greffé au système de chauffage central.

Passez l'aspirateur sur les plinthes électriques ou convecteurs pour enlever la poussière.

Assurez un dégagement de 10 cm (4 po) avec les rideaux et les meubles.

Procédez à l'entretien du lave-vaisselle :

- bras de lavage ;
- crépine ;
- caoutchouc autour de la porte.

Vérifiez l'étanchéité des portes et fenêtres. Au besoin, corrigez le calfeutrage et remplacez les coupe-froid.

Retirez les moustiquaires à l'intérieur des fenêtres afin de permettre à l'air chaud de mieux en atteindre le vitrage et de prévenir la condensation. S'il y a lieu, remettez les contre-fenêtres en place.

Enlevez le climatiseur portatif ou recouvrez-le bien d'un matériau prévu à cette fin.

Si le garage communique avec la maison, vérifiez le réglage du dispositif de fermeture automatique de la porte pour vous assurer qu'elle ferme complètement.

Profitez du changement d'heure pour tester le détecteur de CO et les avertisseurs de fumée ; remplacez les piles s'il y a lieu.

Nettoyez le bassin de captation du garage.

Vérifiez le fonctionnement de la pompe à puisard.

Faites analyser l'eau de votre puits pour en déterminer la qualité.

Il est recommandé de faire effectuer une analyse bactérienne tous les six mois.